

## **Importation et exportation pour 2014 dans l'UE de produits appauvrissant la couche d'ozone**

Un avis de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 janvier 2013, s'adresse aux entreprises ayant l'intention d'importer ou d'exporter des substances réglementées appauvrissant la couche d'ozone (Saco) vers l'Union européenne (UE) ou à partir de celle-ci en 2014 et aux entreprises ayant l'intention de produire ou d'importer pour 2014 de telles substances destinées à des utilisations essentielles en laboratoire et à des fins d'analyse.

L'avis est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations européennes, Commission européenne, avis.